

# CASE NAUTIQUE

La case nautique est ouverte tous les jours de 09:00 à 16 :00.

Sont proposés la navette gratuite pour l'île aux Cerfs et le bateau à fond de verre. Il vous sera demandé de remplir une décharge de responsabilité qui sera valable pour toute la durée de votre séjour. Veuillez prendre en compte toutes les consignes de sécurité affichées et du système de drapeaux en place avant de pratiquer une activité. Faites également attention aux informations générales sur la météo et les marées. Le port d'un gilet de sauvetage est obligatoire pour toutes les activités nautiques.